Rapport ministériel sur le rendement

Agence de promotion économique du Canada atlantique

2015-2016

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, 2016.
N° de catalogue : AC2-4F-PDF
ISSN 2368-0474

Table des matières

Message des ministres 1

Les résultats en bref 3

Section I : Survol de l'organisation 5
- Profil de l'organisation 5
- Contexte organisationnel 6
- Priorités organisationnelles 11

Section II : Vue d'ensemble des dépenses 23
- Dépenses réelles 23
- Sommaire du rendement budgétaire 23
- Tendances relatives aux dépenses du ministère 24
- Dépenses par crédit voté 25
- Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 25
- États financiers et faits saillants des états financiers 26

Section III : Analyse des Programmes et des Services internes 29
- Programmes 29
  - Développement des entreprises 29
  - Développement des collectivités 32
  - Politiques, défense des intérêts et coordination 35
- Services internes 37

Section IV : Renseignements supplémentaires 39
- Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 39
- Renseignements supplémentaires 39
- Dépenses fiscales fédérales 39
- Coordonnées de l'organisation 39

Annexe : Définitions 41

Message des ministres

Nous sommes heureux de faire rapport des principaux résultats de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en 2015-2016.

Le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique réalise ses programmes de manière synergique afin de procurer au Canada ce dont le pays a besoin pour améliorer sa productivité, faire croître son économie et améliorer la prospérité et le bien-être. Cela implique de soutenir le gouvernement dans l'engagement qu'il a pris de dresser un programme d'innovation, programme qui créera des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, générera de la croissance pour toutes les industries et améliorera la vie des Canadiens. Le travail du Portefeuille consiste notamment à aider les petites entreprises à croître grâce au commerce et à l'innovation, à favoriser la croissance du tourisme au Canada et à appuyer la recherche scientifique et l'intégration des questions d'ordre scientifique dans nos choix d'investissement et d'orientation.

À la veille du 150e anniversaire du Canada, nous nous engageons à collaborer avec les intervenants de tout le pays pour renforcer la place que nous occupons dans l'économie mondiale.

C'est un honneur pour nous de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement 2015-2016* de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

L'honorable Kirsty Duncan
Ministre des Sciences

L'honorable Bardish Chagger
Ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme et Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Les résultats en bref

Fonds utilisés (Dépenses réelles 2015-2016)	Personnel (Équivalents temps plein [ETP] réels 2015-2016)
301 608 968 $	573

Les résultats en bref :

- En 2015-2016, l'APECA a approuvé 52,6 millions de dollars destinés à des projets d'innovation et de commercialisation. Cette somme comprenait une aide ciblée visant à stimuler la croissance économique durable par le développement et l'adoption de technologies propres. L'Agence a également renouvelé le Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA), qui cherche à positionner le Canada atlantique comme une destination touristique mondiale.

- L'APECA a approuvé 67,3 millions de dollars destinés à des initiatives contribuant à la productivité et à la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada atlantique. Cette somme comprenait des investissements stratégiques dans des entreprises à forte croissance pour favoriser le potentiel de croissance des entreprises du Canada atlantique.

- Pour renforcer la position du Canada atlantique sur les marchés internationaux, l'APECA a approuvé 13,8 millions de dollars destinés à des initiatives visant à saisir des occasions d'affaires internationales. Ces dernières portaient notamment sur l'accroissement du nombre d'exportations et du volume des ventes à l'exportation, l'attraction d'investissements étrangers directs et le soutien à la commercialisation internationale des technologies.

- Pour donner suite aux besoins et aux possibilités économiques propres aux collectivités, l'Agence a approuvé 99 millions de dollars destinés à des projets de diversification et de développement des collectivités. L'Agence a accordé en priorité son soutien aux projets visant la promotion du développement économique et la création d'emplois pour les Autochtones.

Section I : Survol de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Premier dirigeant :
M. Paul J. LeBlanc, président

Portefeuille ministériel :
Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant :
Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4e suppl.), aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Consultez le site Web du ministère de la Justice du Canada pour obtenir plus d'information.

Année d'incorporation ou de création :
1987

Contexte organisationnel

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4e suppl.), aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

L'APECA s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. Ensemble, avec les habitants de la région, nous renforçons notre économie.

Responsabilités

L'APECA joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui renforcent l'économie de la région. Ses responsabilités sont énoncées dans sa loi constitutive, qui lui confère le mandat « de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région[1] ». Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient évolué depuis sa création, l'objectif global reste le même. L'APECA aide la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possible en matière de productivité, d'innovation, de compétitivité et de croissance. Elle y parvient en s'attaquant aux changements structurels de l'économie, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en misant sur les possibilités. L'APECA tient à aider la région à développer ses capacités et à faire la transition vers une économie plus forte.

L'Agence assure la prestation de ses services à partir de son siège social, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et dans les provinces de l'Atlantique, grâce aux quatre bureaux régionaux situés dans les capitales provinciales et à 23 bureaux locaux. Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient compris et représentés dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes de l'administration fédérale.

[1] *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes

Le résultat stratégique de l'APECA – une économie concurrentielle au Canada atlantique – et l'architecture d'alignement des programmes (AAP) se trouvent ci-dessous. L'AAP est fondée sur les résultats des activités de recherche stratégique et d'analyse, l'évaluation périodique de la pertinence et du rendement des programmes, le dialogue permanent tenu avec les intervenants de la région ainsi que les priorités et orientations du gouvernement du Canada.

1. **Résultat stratégique :** Une économie concurrentielle au Canada atlantique
    - **1.1 Programme :** Développement des entreprises
        - **1.1.1 Sous-programme :** Innovation et commercialisation
        - **1.1.2 Sous-programme :** Productivité et croissance
        - **1.1.3 Sous-programme :** Promotion du commerce extérieur
    - **1.2 Programme :** Développement des collectivités
        - **1.2.1 Sous-programme :** Investissement dans les collectivités
        - **1.2.2 Sous-programme :** Développement des entreprises dans les collectivités
    - **1.3 Programme :** Politiques, défense des intérêts et coordination
        - **1.3.1 Sous-programme :** Politiques
        - **1.3.2 Sous-programme :** Défense des intérêts
        - **1.3.3 Sous-programme :** Coordination

Services internes

Environnement opérationnel et analyse des risques

En 2015-2016, le travail de l'APECA a été dicté par les besoins des clients, les priorités stratégiques et les conditions économiques locales et régionales en constante évolution. Les efforts de l'Agence ont porté essentiellement sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation afin d'accroître sa capacité à obtenir les résultats attendus.

La croissance économique au Canada atlantique a été modeste en 2015. En effet, le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 0,3 % seulement[2], ce qui s'explique principalement par le ralentissement de l'activité économique à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce rendement représente une amélioration par rapport à l'année précédente puisque le PIB réel dans la région avait diminué en 2014. Cependant, le rendement de la région est demeuré inférieur au niveau national en 2015 puisque le PIB réel du Canada a augmenté de 0,9 %[3]. La croissance dans les Provinces maritimes s'est toutefois améliorée, le PIB réel combiné de ces provinces ayant progressé de 1,3 %[4].

On estime que la croissance de l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2015 par rapport à l'année précédente, malgré la croissance dans les économies avancées. Ce ralentissement s'explique par la diminution des prix des produits de base et le ralentissement de la croissance dans les économies émergentes, où le rythme de l'activité économique est demeuré bien supérieur à celui des économies avancées. Malgré cela, les exportations hors énergie du Canada atlantique ont augmenté de 8,0 %[5] l'année dernière. De plus, étant donnée la concurrence accrue à l'échelle mondiale, les entreprises du Canada atlantique doivent être plus concurrentielles et productives. Les dépenses en recherche-développement (R-D) dans la région de l'Atlantique (considérées comme un indicateur des niveaux d'innovation et de productivité) ont connu une croissance annuelle moyenne de 3,6 %[6] de 2003 à 2013, ce qui est supérieur à la croissance nationale moyenne de 2,6 %[7]; l'amélioration a été observée dans le secteur privé et celui de l'enseignement supérieur.

En novembre 2015, l'APECA a été intégrée au portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE). L'Agence a veillé à ce que ses activités s'harmonisent bien avec les priorités du gouvernement du Canada et les mandats des ministres, y compris l'élaboration du programme d'innovation du Canada. Depuis lors, il y a eu une excellente collaboration entre les ministères et les agences du portefeuille d'ISDE.

---

[2] Statistique Canada, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le SCIAN, provinces et territoires (tableau 379-0030). Données extraites le 12 mai 2016. Calculs effectués par l'APECA.

[3] Statistique Canada, PIB aux prix de base, selon le SCIAN, mensuel (tableau 379-0031). Données extraites le 29 avril 2016. Calculs effectués par l'APECA.

[4] Statistique Canada, PIB aux prix de base, selon le SCIAN, provinces et territoires (tableau 379-0030). Données extraites le 12 mai 2016. Calculs effectués par l'APECA.

[5] Données sur le commerce en direct, Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Données extraites le 29 avril 2016. Calculs effectués par l'APECA.

[6] Statistique Canada, Dépenses intérieures brutes en recherche et développement (tableau 358-0001). Données extraites le 4 février 2015. Calculs effectués par l'APECA.

[7] *Ibid.*

Les risques principaux et les stratégies d'intervention de l'APECA, présentés ci-après, ont appuyé son plan qui consiste à relever les défis et à saisir les occasions de façon intégrée, stratégique et réactive en fonction des circonstances particulières de chaque province de l'Atlantique.

Les cyberattaques représentent un risque général qui exige une intervention pangouvernementale. L'APECA a mis l'accent sur la prévention, la détection et la correction du risque et a mis en œuvre les politiques, les procédures et les lignes directrices du gouvernement du Canada ainsi que les politiques, lignes directrices, protocoles et plans ministériels globaux. Elle a adopté les systèmes d'entreprise standard du gouvernement du Canada et a établi une stratégie interne proactive de communication avec les clients et le public en cas d'intrusion. L'Agence a aussi mis en œuvre la *liste des dix principales mesures de sécurité en matière de TI visant à protéger les renseignements et les réseaux reliés à Internet du gouvernement du Canada* recommandées par le Centre de la sécurité des télécommunications Canada.

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec les programmes de l'APECA
Conjoncture économique Il y a un risque que des facteurs externes qui contribuent aux incertitudes quant à la croissance économique du Canada atlantique influent sur les résultats attendus des programmes de développement économique de l'Agence.	L'APECA a effectué un travail intense de recherche et d'analyse sur les facteurs de la croissance économique dans la région et a diffusé des mises à jour économiques. Son programme de recherche stratégique axé sur l'avenir a favorisé une approche proactive afin d'établir des priorités régionales qui prennent en compte les enjeux. Par son rôle de défense des intérêts, ses réseaux et sa présence régionale, l'APECA a facilité divers dialogues afin de recueillir des renseignements. La direction a misé sur une démarche de définition des programmes souple et intégrée qui lui a permis de mettre en œuvre des initiatives particulières dans les régions et d'établir des priorités, des mesures et des cadres communs. Elle a notamment approuvé le Cadre d'investissement dans les collectivités et le Cadre stratégique d'innovation, et élaboré un cadre pour la productivité et la croissance et une stratégie de promotion du commerce extérieur. L'Agence a fait appel à des groupes de travail et a exécuté un programme de sensibilisation afin de profiter des occasions et de surmonter les défis. Elle a en outre adopté une approche intégrée de planification et de gestion.	Développement des entreprises Développement des collectivités Politiques, défense des intérêts et coordination
Capacité externe Il y a un risque que la capacité des partenaires, des collectivités et des clients de déterminer, d'élaborer et de	L'Agence a mis l'accent sur la collecte de renseignements proactive et continue, et a facilité les dialogues; elle a participé activement aux réunions conjointes et aux actions concertées avec les principaux partenaires, notamment en assumant un rôle important de coordination. Elle a misé sur une approche souple et intégrée de planification et de gestion afin de combler les lacunes et de mettre en œuvre des initiatives stratégiques internes et	Développement des entreprises Développement des collectivités Politiques, défense des intérêts et coordination

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec les programmes de l'APECA
mettre en œuvre avec succès des projets stratégiques ne permette pas l'atteinte optimale des objectifs des programmes de l'APECA.	externes, comme le projet pilote d'initiatives stratégiques visant à accroître la mobilisation de tous les programmes et la promotion de la collaboration au sein de l'écosystème de l'entrepreneurship. L'Agence a favorisé les mesures liées à l'innovation, une utilisation stratégique du Programme de développement des entreprises ainsi qu'une aide ciblée aux secteurs qui en ont le plus besoin afin de maximiser le potentiel d'effet de levier. En assurant un leadership, une collaboration et un soutien accrus, l'APECA a amélioré l'alignement de ses programmes afin de mieux déterminer les possibilités. Elle a constitué une trousse de ressources à l'appui de la participation au développement des collectivités, elle a amélioré les outils de planification et la gestion de portefeuille en mettant en œuvre des pratiques exemplaires et en s'appuyant sur les réseaux, et elle a offert de la formation ciblée (p. ex. sur l'analyse financière).	

Priorités organisationnelles

Innovation et expansion des exportations

Description : Axer les programmes et services de l'APECA sur les initiatives qui encouragent les entreprises du Canada atlantique à innover, à accroître leur productivité et à exporter, créant ainsi des emplois et des possibilités de générer de la richesse dans l'économie de la région de l'Atlantique.

Type de priorité[8] : Permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'APECA
Soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du Fonds d'innovation de l'Atlantique renouvelé et du Programme de développement des entreprises renforcé. Cela améliorera la productivité et la compétitivité des entreprises en favorisant les initiatives axées sur l'innovation et les compétences, notamment les activités de commercialisation, l'adoption et l'adaptation de technologies, les mesures d'efficience, le perfectionnement des compétences en gestion d'entreprise et le développement sectoriel. Cela aidera aussi les entreprises à se préparer en vue d'investissements futurs et à tirer parti des occasions découlant de grands projets.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Développement des entreprises
Aider les entreprises et les industries de la région de l'Atlantique à poursuivre leur expansion internationale en explorant les possibilités de promotion du commerce extérieur, notamment dans les chaînes de valeur mondiale, et en aidant les PME à tirer parti des accords commerciaux internationaux en 2015 et après.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Développement des entreprises

[8] On entend par « type » de priorité ce qui suit :
- Nouvelle : établie pour l'exercice 2015-2016
- Déjà établie : établie il y a un ou deux exercices (c.-à-d. pour 2013-2014 ou 2014-2015)
- Permanente : priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport (c.-à-d. en 2012-2013 ou un exercice antérieur)

Progrès réalisés pour atteindre la priorité
L'APECA a une incidence positive au Canada atlantique. Chaque dollar investi directement dans des entreprises par l'APECA de 2008 à 2013 a donné lieu à des gains de plus de 5,40 $ pour le PIB du Canada atlantique, qui a augmenté de près de 1 milliard de dollars grâce aux programmes et aux services de l'Agence.[9] La productivité de la main-d'œuvre des entreprises soutenues par l'APECA a augmenté en moyenne de 5,1 % par année pendant cette période. L'APECA est partenaire de l'initiative en faveur des entreprises à impact élevé du gouvernement du Canada annoncée dans le budget de 2016; elle constitue un bassin d'entreprises à fort potentiel qui servira pour les phases ultérieures de cette initiative nationale. L'APECA a également élaboré son approche ainsi que des mesures immédiates afin d'accroître considérablement ses dépenses annuelles dans les technologies propres à compter de 2016-2017[10]. Un plan d'action visant à faire connaître les programmes d'innovation de l'Agence et à promouvoir leur utilisation a été mise en œuvre en 2015-2016. Ce plan reposait sur une démarche intégrée axée sur les besoins des clients en matière d'innovation et faisant appel aux programmes au besoin. Dans le but de sensibiliser à l'importance de l'innovation et à l'aide que les programmes de l'APECA peuvent offrir à cet égard, le plan comprenait des activités de liaison externe fréquentes et coordonnées et le lancement d'une campagne de promotion auprès des entreprises, des entrepreneurs, des universités, des collèges et des établissements de recherche du Canada atlantique. En 2015-2016, l'Agence a approuvé l'investissement de 52,6 millions de dollars dans 164 projets d'innovation et de commercialisation. Ces projets ont aidé les PME de la région de l'Atlantique à améliorer leur productivité et leur position concurrentielle en leur permettant de développer de nouveaux produits, services ou procédés, de gagner en efficience, de réduire leurs coûts de production, d'acquérir des compétences, d'aller chercher d'autres investissements du secteur privé ou de commercialiser leurs idées. Voici des exemples de projets : • soutien des activités de R-D au moyen d'une contribution de 1,7 million de dollars accordée à Dynamic Air Shelters Ltd., de Grand Bank (Terre-Neuve-et-Labrador), qui développe des structures gonflables en toile pneumatique de grande envergure capables de résister à des conditions et à des charges extrêmes pour des installations temporaires et semi-permanentes; • appui accordé à Island Water Technologies Incorporated, de Montague (Île-du-Prince-Édouard), afin de mener à bien la R-D et la validation d'un système de traitement des eaux usées modulaire autonome sur le plan énergétique conçu spécifiquement pour les agglomérations rurales ou éloignées, entièrement alimenté par des sources d'énergie renouvelable et pouvant donc fonctionner hors réseau. Island Water a récemment obtenu du financement du Programme d'innovation Construire au Canada du gouvernement fédéral. En plus du financement direct accordé à des PME, l'Agence a appuyé des organisations sans but lucratif qui favorisent l'adoption de pratiques novatrices par les PME. En voici deux exemples :

[9] Mesurer l'effet du PIB au Canada atlantique est un travail multidimensionnel à long terme. Ainsi, l'Agence publie des résultats aux cinq ans qui s'appuient sur l'analyse des données des systèmes internes et elle utilise le modèle économétrique du Conference Board du Canada. Cet indicateur sera mesuré en 2018 pour la période de cinq ans allant de 2013-2104 à 2017-2018.

[10] Ces initiatives ont vu le jour à mi-exercice et ne figuraient pas dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* de l'APECA.

- appui au projet pilote de catalyseur de l'innovation mené par Entreprise Saint John, dans le cadre duquel une entreprise participante a trouvé une solution qui devrait lui permettre d'augmenter son chiffre d'affaires annuel d'environ 5 millions de dollars;
- investissement dans l'écosystème régional de l'innovation et de la commercialisation au moyen d'une contribution de 500 000 $ versée à Volta Labs Incorporated, d'Halifax (Nouvelle-Écosse), un incubateur d'entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications.

L'Agence a approuvé l'investissement de 67,3 millions de dollars dans 501 projets qui ont contribué à la productivité et à la croissance des PME de la région de l'Atlantique, notamment des projets ayant trait à l'acquisition, au développement et à la modernisation de technologies, à la commercialisation intérieure, à la productivité et aux compétences en affaires ainsi qu'au soutien aux entreprises. En voici des exemples :

- appui au programme High Growth Essentials offert aux entreprises axées sur la croissance de toutes les régions du Canada atlantique par le Sobey School Business Development Centre. Le programme met l'accent sur des sujets tels que le marketing, les finances et les ressources humaines, relativement à la croissance des entreprises. La formation et le mentorat offerts dans le cadre du programme ont ainsi eu une incidence sur 278 entreprises de divers secteurs et de toutes les provinces de l'Atlantique;
- concrétisation de priorités du gouvernement du Canada comme le service à large bande dans les collectivités rurales. L'APECA a en effet accordé une aide financière de 2 millions de dollars à Seaside Communications Inc. pour l'expansion et l'amélioration des technologies Internet dans les régions rurales et éloignées de la Nouvelle-Écosse. Cette aide s'ajoute à la contribution du programme Un Canada branché d'ISDE.

L'APECA a aidé les entreprises dans le cadre de missions commerciales et en matière de commercialisation, de formation, de réseautage et de planification pour leur permettre d'étendre leurs activités sur le marché mondial. C'est ainsi que l'APECA a approuvé l'investissement de 13,8 millions de dollars dans 124 projets de promotion du commerce extérieur. En voici des exemples :

- appui financier de 373 500 $ à la Newfoundland and Labrador Film Development Corporation afin de mener quatre missions de promotion du commerce extérieur avec quatorze entreprises. Ce montant a permis d'assumer les coûts de la formation de préparation au marché, des services de jumelage ainsi que des rencontres interentreprises afin de tirer parti des débouchés stratégiques dans des marchés internationaux ciblés;
- travail avec une Corporation au bénéfice du développement communautaire (CBDC) au Nouveau-Brunswick afin d'appuyer le programme de marketing stratégique des exportations. Ce projet a donné à huit fournisseurs du secteur minier du Nouveau-Brunswick offrant des produits ou des services exportables l'occasion d'élaborer des outils et des stratégies de marketing afin de soutenir la concurrence à l'échelle internationale, ce qui leur a permis de renforcer leurs capacités d'exportation.

Développement et diversification des collectivités

Description : Donner suite aux besoins et aux possibilités économiques propres aux collectivités, notamment grâce à des investissements pour les aider à prendre des mesures de transition et de diversification.

Type de priorité[11] : Permanente.

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'APECA
Continuer à travailler en étroite collaboration avec les partenaires du secteur privé, du milieu universitaire, de groupes communautaires et d'autres ministères afin de répondre aux besoins des collectivités, surtout dans les régions qui sont vulnérables à l'exode des travailleurs spécialisés et au vieillissement de la population.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Développement des collectivités
Optimiser l'utilisation des ressources de l'APECA et de ses partenaires, comme les CBDC, qui aident les PME en milieu rural. Cela peut se faire par la détermination des occasions stratégiques de croissance économique, de création de richesse et de diversification dans les collectivités; par des recherches et des analyses afin d'évaluer les besoins particuliers de diverses régions; et par la proposition de réponses de la part d'intervenants clés qui généreront des retombées économiques.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Développement des collectivités
Contribuer à la promotion de secteurs comme celui du tourisme et à l'élaboration de stratégies visant à faire prospérer ces secteurs.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Développement des collectivités
Renforcer les investissements dans les collectivités tout en veillant à une harmonisation continue avec les priorités fédérales, notamment le soutien visant les communautés de langue officielle en situation minoritaire et le développement économique des Autochtones.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Développement des collectivités

[11] On entend par « type » de priorité ce qui suit :

- Nouvelle : établie pour l'exercice 2015-2016
- Déjà établie : établie il y a un ou deux exercices (c.-à-d. pour 2013-2014 ou 2014-2015)
- Permanente : priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport (c.-à-d. en 2012-2013 ou un exercice antérieur)

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

L'APECA a continué à travailler en étroite collaboration avec divers partenaires afin de répondre aux besoins des collectivités qui sont vulnérables à l'exode des travailleurs spécialisés et au vieillissement de la population. En voici quelques exemples :

- partenariat avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick en vue d'établir des incubateurs d'entreprises pour les immigrants francophones à Edmundston et à Bathurst. Ces incubateurs attireront des immigrants et des investissements commerciaux dans le Nord du Nouveau-Brunswick;
- aide accordée à l'Aquaculture Association of Nova Scotia, en partenariat avec l'Université Dalhousie, pour instaurer une aide aux écloseries dans le secteur de l'ostréiculture dans les régions de la province où ce secteur est touché par la maladie. Faisant fond sur des travaux de recherche fructueux menés aux États-Unis, les travaux en cours consistent à élaborer un programme de sélection à partir des huîtres locales afin de fournir des reproducteurs et de rétablir l'industrie ostréicole au Cap-Breton tout en protégeant l'industrie dans les autres régions de la Nouvelle-Écosse;
- appui accordé à la Central Development Corporation Ltd. pour les travaux de modernisation et de rénovation d'un espace de 13 000 pieds carrés dans une installation existante à locataires multiples située dans le parc commercial de Borden-Carleton. Les améliorations d'infrastructure proposées, qui visaient à répondre aux besoins du secteur de la fabrication d'aliments, ont généré des retombées économiques découlant du maintien de dix-huit postes et de la création d'un maximum de quinze nouveaux postes à l'installation, située dans un secteur rural de l'Île-du-Prince-Édouard;
- appui à un projet du Leslie Harris Centre of Regional Policy and Development de l'Université Memorial visant à organiser un forum sur l'Arctique. Le tout premier forum a réuni les principaux experts canadiens et étrangers afin de discuter des difficultés et des possibilités liées au développement de l'Arctique et du Nord. Il a aussi donné à de hauts dirigeants de gouvernements, d'entreprises, ainsi que des milieux universitaires et communautaires une occasion d'explorer les thèmes du permis social pour exploiter la ressource et de la préparation au développement responsable des ressources dans l'Arctique. Le forum devrait avoir lieu tous les ans, en alternance au Canada et en Norvège. Le premier forum s'est déroulé en octobre 2015 à l'île Fogo, à Terre-Neuve-et-Labrador;
- appui à SavoirSphère Canada Inc., à Fredericton, pour la coordination d'un programme de formation pratique bilingue axé sur les compétences en gestion des affaires offert aux PME du Nouveau-Brunswick. ProfitHabileté donne de la formation dans les domaines du marketing, des ressources humaines, de la planification stratégique, de la gestion et des opérations, de la gestion financière et du leadership en affaires. Ce projet permettra à ProfitHabileté d'offrir environ 50 activités de formation en groupe et 120 heures de consultation, en plus d'un programme sur mesure offert à dix PME dans le cadre d'un programme pilote.

L'Agence a aidé des secteurs à relever les défis auxquels ils font face, par exemple, le secteur du tourisme qui a connu de fluctuations sur le marché mondial, et elle a contribué à l'élaboration de stratégies de croissance pour ces secteurs. En voici des exemples :

- renouvellement du Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA), une entente internationale en matière de commercialisation du tourisme qui fait du Canada atlantique une destination de tourisme et de loisirs de choix dans les marchés à haut rendement présentant un potentiel élevé. Le PTCA permet au gouvernement du Canada, aux gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique et à l'industrie du tourisme de mettre leurs ressources en commun et de faciliter l'accès aux marchés. Le PTCA est un élément important de la Stratégie de l'APECA en matière de développement du tourisme et appuie directement le volet prioritaire de la Stratégie fédérale en matière de tourisme qui vise à « créer un engouement mondial pour la découverte du Canada »;

- appui financier à Georgetown (Île-du-Prince-Édouard), par l'entremise du Programme de développement stratégique du tourisme (PDST). Le processus du PDST a considérablement amélioré la communication et la collaboration entre les partenaires communautaires dans la région de Georgetown. Des progrès ont été accomplis grâce à l'adhésion de Georgetown à l'Atlantic Canada Cruise Ship Association; à la mise en œuvre des recommandations d'un rapport afin d'attirer les petits navires de croisière; à l'établissement et à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement de l'espace afin de déterminer les possibilités de développement; à l'amélioration de la signalisation et des documents promotionnels afin de mieux faire connaître et de mettre en valeur Georgetown en tant que destination touristique; et à la mise sur pied de Destination Georgetown Peninsula, une organisation de promotion du tourisme sans but lucratif;
- établissement d'un partenariat avec le gouvernement du Nunatsiavut afin de mettre en œuvre un plan de marketing stratégique de deux ans pour le camp de base et la station de recherche des monts Torngat. Située dans le Nord du Labrador, cette destination septentrionale unique pour le tourisme d'aventure constitue la porte d'entrée du parc national des Monts-Torngat. Elle a été désignée par la Commission canadienne du tourisme comme faisant partie de la collection des expériences canadiennes distinctives et est considérée comme offrant une expérience nordique emblématique dont Parcs Canada fait la promotion dans le cadre d'activités nationales et internationales. Ce produit exceptionnel de tourisme d'aventure procure diverses retombées économiques à la région, entre autres par la création d'emplois.

En 2015-2016, les CBDC ont continué d'être une source cruciale de capital d'investissement, principalement pour les entreprises rurales, tout en offrant des séances de consultation et de perfectionnement des compétences en affaires. Les CBDC ont aidé 1 440 entreprises par l'entremise de leurs fonds d'investissement en approuvant 1 550 prêts, qui représentent un investissement direct total de 72,5 millions de dollars dans les PME locales. Ces investissements ont contribué à la création de 1 785 nouveaux emplois dans les collectivités rurales du Canada atlantique.

L'APECA a collaboré avec les CBDC afin de renforcer leur appui aux entreprises rurales en offrant 190 séances de consultation dont le coût total s'élève à 1,3 million de dollars. Dans le cadre du Programme de capital d'appoint, l'Agence a aidé cinq organismes urbains qui ont consenti 148 prêts d'une valeur de 1,6 million de dollars à de jeunes entrepreneurs.

L'APECA a travaillé en étroite collaboration avec les dirigeants autochtones, avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique et avec Affaires autochtones et du Nord Canada afin de compléter le travail réalisé dans la région en matière de développement économique des Autochtones. En 2015-2016, l'APECA a appuyé 28 projets, ce qui représente un investissement de plus de 4,4 millions de dollars dans le développement économique des Autochtones. L'Agence a par exemple aidé les communautés autochtones à améliorer leur accès à des fonds d'immobilisation par l'entremise de l'Ulnooweg Development Group. Le groupe a aidé des entreprises autochtones au moyen de son fonds d'investissement en approuvant 38 prêts, ce qui correspond à un investissement direct total de 2,6 millions de dollars. Cet investissement a contribué à la création de 54 nouveaux emplois dans les collectivités du Canada atlantique.

L'Agence a maintenu son engagement à l'égard des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et a accordé une aide totale de 19,6 millions de dollars pour 91 projets réalisés dans tous les coins du Canada atlantique, dont des projets s'inscrivant dans l'Initiative de développement économique de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration, communautés*. Des projets contribuant au dynamisme de l'économie des CLOSM ont été approuvés dans les quatre provinces de l'Atlantique, ayant des objectifs variés comme l'établissement d'un guide touristique sur Terre-Neuve-et-Labrador et la croissance de l'industrie de la traduction au Canada atlantique.

Coordination

Description : Travailler avec tous les ordres de gouvernement, les établissements d'enseignement postsecondaire, les entreprises et d'autres intervenants, conformément aux processus législatifs et réglementaires et à ceux du Cabinet, afin de réaliser les grandes priorités du gouvernement et d'appuyer des investissements stratégiques qui mettent en valeur les avantages concurrentiels de la région.

Type de priorité[12] : Permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'APECA
Analyser et élaborer des stratégies, et mobiliser les intervenants afin de tirer profit des possibilités dans les secteurs présentant un fort potentiel de développement, y compris les grands projets, le secteur de l'énergie renouvelable et les secteurs de croissance clés au Canada atlantique.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination
Collaborer avec des réseaux commerciaux pour élaborer des recherches stratégiques visant les PME dans la région.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination
Informer les principaux décideurs et leur fournir des conseils stratégiques reposant sur une analyse rigoureuse pour veiller à ce que l'économie de la région de l'Atlantique profite des occasions.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination
Veiller à ce que les politiques et les programmes fédéraux visant le secteur des ressources primaires tiennent compte des problèmes liés à la concurrence du Canada atlantique, y compris la connaissance des débouchés de produits régionaux à valeur ajoutée sur des marchés mondiaux existants et nouveaux.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination

[12] On entend par « type » de priorité ce qui suit :

- Nouvelle : établie pour l'exercice 2015-2016
- Déjà établie : établie il y a un ou deux exercices (c.-à-d. pour 2013-2014 ou 2014-2015)
- Permanente : priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport (c.-à-d. en 2012-2013 ou un exercice antérieur)

Défendre les intérêts des PME du Canada atlantique pour promouvoir leur capacité de profiter des occasions découlant des grands projets à venir, y compris les marchés de défense du gouvernement fédéral.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination
Mobiliser les intervenants par l'entremise de diverses stratégies afin de maximiser les occasions de retombées industrielles fédérales découlant de la Stratégie nationale de construction navale et de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination
Diriger le nouveau Conseil fédéral de l'Atlantique afin qu'il puisse mobiliser de hauts fonctionnaires fédéraux relativement aux priorités de l'Atlantique et qu'il puisse consulter des organismes centraux à l'égard de questions ayant une importance nationale.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Politiques, défense des intérêts et coordination

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

L'APECA a analysé les enjeux et élaboré des stratégies visant à appuyer la collaboration et la coordination complètes avec les autres organismes de développement régional (ODR) et ISDE sur des priorités clés du gouvernement telles que l'innovation, le secteur des technologies propres et les entreprises à forte croissance[13].

L'Agence a collaboré avec des réseaux d'entreprises en vue d'élaborer des recherches stratégiques axées sur les PME de la région, notamment :

- par des travaux de recherche et d'analyse, qui ont permis à l'APECA de souligner les possibilités offertes à l'industrie de transformation du homard pour améliorer l'accès aux marchés en expansion et accroître la productivité afin d'aider les entreprises à tirer pleinement parti de l'augmentation de la demande mondiale de fruits de mer;
- en coordonnant un groupe de travail (GT) fédéral-provincial en Nouvelle-Écosse chargé de mener une étude permettant de mieux comprendre la gestion des déchets de la province afin de mieux quantifier le potentiel économique des bioressources de substitution et de trouver des idées sur la façon de réduire la quantité de déchets qui entrent dans les décharges de la Nouvelle-Écosse.

L'Agence s'est engagée auprès des intervenants, des PME et des collectivités afin de les préparer à exploiter les possibilités découlant de la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), notamment :

- en appuyant un projet de recherche avec la Chambre de commerce de l'Atlantique, visant à définir et à favoriser l'accès des entreprises du Canada atlantique au marché de l'Union européenne;
- en appuyant un projet de recherche avec le Conseil économique des provinces de l'Atlantique visant à accroître la connaissance des possibilités et défis que présente l'AECG;

[13] Cette initiative a été lancée à la mi-exercice et n'était pas comprise dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* de l'APECA.

- en accueillant la deuxième édition du programme dans le cadre de la Commission mixte de coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon pour discuter de possibilités d'affaires en vue de l'AECG.

L'APECA a défendu les intérêts des PME du Canada atlantique afin de promouvoir leur capacité à exploiter les possibilités qu'offrent les marchés mondiaux et les grands projets à venir, et a milité pour que les politiques et programmes fédéraux tiennent compte des problèmes liés à la concurrence du Canada atlantique, notamment :

- en organisant à Halifax une table ronde sur l'innovation et les technologies propres, qui a réuni des représentants du gouvernement, des chefs d'entreprises et des dirigeants communautaires qui participent au développement et à la commercialisation de produits et de procédés novateurs;
- en aidant à la mise en place d'un groupe de travail sur la zone franche de Sydney (N.-É.), qui sera chargé de fournir un point d'accès à guichet unique à l'information sur les politiques et programmes pertinents de tous les ordres de gouvernement.

Les intervenants ont participé à diverses stratégies visant à maximiser les avantages industriels liés à la Stratégie nationale de construction navale et à la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense. Par exemple, l'Équipe Commerce Île-du-Prince-Édouard a organisé, en juillet 2015, un symposium « Faire des affaires dans le secteur maritime », auquel cinq entreprises du Royaume-Uni et des Pays-Bas ont participé aux côtés d'entreprises locales du secteur des technologies marines. L'objectif du symposium était de fournir des conseils pratiques sur la façon de réussir dans ce secteur. L'APECA a fait un exposé sur l'approvisionnement fédéral et la Stratégie nationale de construction navale.

Le Conseil fédéral de l'Atlantique, présidé par le président de l'APECA, a mobilisé les hauts fonctionnaires fédéraux relativement aux priorités du Canada atlantique et a permis à ses membres de consulter les organismes centraux sur les questions d'importance nationale.

L'APECA a appuyé l'engagement du gouvernement du Canada au sein du Comité des politiques de développement régional (CPDR) et du Groupe de travail sur les politiques territoriales dans les zones rurales (GTPTZR) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'APECA continue à présider le CPDR, de représenter officiellement le Canada au sein du GTPTZR et de travailler avec Développement économique Canada pour les régions du Québec dans son rôle de représentant du Canada au sein du CPDR. L'une des principales réalisations a été la forte présence canadienne lors de la Conférence sur le développement rural de l'OCDE, tenue en mai 2015 à Memphis, au Tennessee.

Services internes

Description : Améliorer de façon continue la gestion interne de l'organisation et maintenir la mobilisation des employés à l'égard de l'excellence des services offerts à la population canadienne.

Type de priorité[14] : Permanente

Initiatives clés appuyant les priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'APECA
Mettre en œuvre des initiatives de transformation et des initiatives organisationnelles qui renforceront et qui amélioreront la capacité de l'Agence de fournir, de façon efficace, d'excellents programmes et services et de continuer à solliciter des commentaires et à favoriser la mobilisation des employés par l'entremise de diverses initiatives (p. ex. activités Kaizen, plan d'action découlant du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014, comités de mobilisation des employés) à l'appui de la vision d'Objectif 2020.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes
Continuer à chercher des occasions de collaboration accrue au sein de l'Agence et dans le contexte gouvernemental général.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes
Continuer à mettre en œuvre la nouvelle Directive sur la gestion du rendement, qui favorise une approche juste, équitable et uniforme pour la gestion des personnes, appuie les employés et leur perfectionnement, et améliore la productivité afin de garantir aux Canadiens une prestation de services de qualité supérieure.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes
Gérer la mise en œuvre de mesures d'atténuation des principaux risques de l'Agence et assurer l'intégration de la gestion du risque dans les	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes

[14] On entend par « type » de priorité ce qui suit :

- Nouvelle : établie pour l'exercice 2015-2016
- Déjà établie : établie il y a un ou deux exercices (c.-à-d. pour 2013-2014 ou 2014-2015)
- Permanente : priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport (c.-à-d. en 2012-2013 ou un exercice antérieur)

processus de planification et de prise de décisions.				
Mettre en œuvre la première année de la Stratégie relative aux valeurs et à l'éthique 2015-2018 de l'APECA afin que les valeurs demeurent bien ancrées dans la culture de l'Agence.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes
Renforcer l'engagement de l'APECA à l'égard de pratiques solides en matière de ressources humaines, conformément aux valeurs de la fonction publique ainsi qu'aux besoins en matière de ressources humaines et aux exigences découlant de son programme de gestion du changement.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes
Appuyer les éléments clés du programme de transformation de la technologie de l'information (TI) de Services partagés Canada (SPC) afin d'améliorer la sécurité et de réaliser des économies dans le cadre de la prestation des services de TI au sein de la fonction publique.	Permanente	Permanente	En bonne voie	Services internes

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

Au cours de l'exercice 2015-2016, l'Agence a continué d'appuyer activement l'initiative Objectif 2020. L'évolution de l'initiative Objectif 2020 a été influencée en grande partie par les résultats positifs de l'Agence dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014. Les employés dans l'ensemble de l'Agence ont discuté des résultats de façon approfondie, et les priorités retenues ont été placées sous le pilier « Collaboration avec les employés ». Par ailleurs, l'APECA continue à valoriser et à prioriser la pensée innovatrice, l'utilisation des nouvelles technologies et l'amélioration continue, des éléments qui nous permettront au bout du compte de fournir des résultats de qualité supérieure. Ces éléments ont été placés sous le pilier « Mise en œuvre des idées ».

L'Agence a continué à mettre l'accent sur la mobilisation des employés et l'utilisation accrue des améliorations de processus émanant des employés. Les comités de mobilisation des employés ont été actifs tout au long de l'année dans les quatre bureaux régionaux et au siège social.

L'Agence a travaillé de concert avec les autres organismes de développement régional (ODR), ISDE et d'autres ministères fédéraux par l'entremise de divers groupes sectoriels afin d'échanger des renseignements et des pratiques exemplaires dans des domaines tels que le risque et l'évaluation ainsi que le nouveau système commun de gestion des subventions et contributions qui aidera les ODR à promouvoir davantage une approche pangouvernementale.

L'APECA améliore ses pratiques en matière de ressources humaines de façon continue en mettant l'accent sur l'apprentissage et le perfectionnement des employés par l'utilisation continue des plans d'apprentissage individuels et la participation à la nouvelle stratégie pangouvernementale en matière d'apprentissage de l'École de la fonction publique du Canada. L'Agence a également appuyé la mise en œuvre des instruments de politique des organismes centraux tels que le module d'évaluation du rendement du Système de la gestion des talents des cadres supérieurs, et fait la promotion de la Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat

du Conseil du Trésor, ce qui a donné d'excellents résultats pour l'Agence, avec un taux de participation de plus de 95 % en 2015-2016. De plus, l'Agence a mis en œuvre un nouveau *Plan d'action en matière de langues officielles (2016-2019)*, qui continue à mettre l'accent sur la sensibilisation des employés à la *Loi sur les langues officielles* et leurs droits et responsabilités en matière de langues officielles, ainsi qu'un nouveau *Plan d'action pour l'équité en matière d'emploi et la diversité (2015-2020)*, y compris des activités et des objectifs tels que la sensibilisation des employés et le renforcement d'un environnement qui favorise la diversité culturelle, l'équité en matière d'emploi et le respect en milieu de travail. L'Agence a également collaboré avec la Commission de la fonction publique à préparer la mise en œuvre de la Nouvelle orientation en matière de dotation.

L'APECA a pris des mesures appropriées d'atténuation des principaux risques de l'Agence. Elle a favorisé et renforcé la capacité et la culture de la gestion du risque et de la gestion axée sur les résultats au sein de l'organisation en veillant à ce que la gestion du risque soit intégrée dans les processus de planification et de prise de décisions.

La mise en œuvre de la Stratégie relative aux valeurs et à l'éthique de l'APECA a soutenu l'objectif visant à s'assurer que les valeurs et l'éthique demeurent les fondements de la culture organisationnelle et favorisent le dialogue ouvert à tous les échelons de l'Agence.

L'APECA a appuyé les éléments clés du plan de transformation de la TI de SPC. Par exemple, l'Agence a été le premier partenaire de SPC à adopter le nouveau système de courriel du gouvernement en juillet 2015. Les leçons retenues de la migration de l'APECA ont été communiquées à SPC et le fournisseur du système, et utilisées pour optimiser les processus liés aux autres déploiements ministériels. L'APECA a également collaboré avec les équipes opérationnelles de SPC à la mise hors service et à la mise à niveau des serveurs de fin du soutien qui assurent le fonctionnement du système d'exploitation Windows 2003. Ce travail a permis d'améliorer le rendement et la sécurité du système de l'Agence. Enfin, en collaboration avec SPC, et pour appuyer son Programme de transformation des télécommunications, l'APECA a entrepris une analyse globale des sites pour déterminer les exigences relatives à la mise en œuvre du service Internet sans fil afin de répondre aux besoins croissants en matière de mobilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les priorités organisationnelles, veuillez consulter les lettres de mandat des ministres.

Section II : Vue d'ensemble des dépenses

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues)
298 584 989	298 584 989	306 577 812	301 608 968	3 023 979

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
598	573	(25)

Sommaire du rendement budgétaire

Sommaire du rendement budgétaire pour les Programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014
Développement des entreprises	171 221 612	171 221 612	172 961 681	170 781 524	178 259 320	171 964 203	173 992 156	180 674 018
Développement des collectivités	89 727 582	89 727 582	97 704 593	96 688 987	90 705 042	91 402 846	90 659 999	94 103 327
Politiques, défense des intérêts et coordination	11 774 749	11 774 749	11 740 443	11 789 209	11 903 019	11 828 235	12 444 236	10 634 165
Services internes	25 861 046	25 861 046	25 790 487	25 789 736	25 710 431	26 413 684	28 176 701	28 746 598
Total	**298 584 989**	**298 584 989**	**308 197 204**	**305 049 456**	**306 577 812**	**301 608 968**	**305 273 091**	**314 158 108**

En 2015-2016, les dépenses prévues de 298,6 millions de dollars ont augmenté de 8 millions de dollars, soit des autorisations totales de 306,6 millions de dollars. Cela a été attribuable aux changements d'autorisations suivants :

- Une augmentation des autorisations de dépenses de 11,4 millions de dollars
  - 8,1 millions de dollars résultant du recouvrement des contributions remboursables;
  - 3,2 millions de dollars dus à un report du budget opérationnel de 2014-2015;
  - 0,1 million de dollars pour établir un programme de certification et d'accès aux marchés pour les produits du phoque (budget 2015).
- Une diminution des autorisations de dépenses de 3,4 millions de dollars

- 3 millions de dollars de financement établis à l'origine dans le budget de 2014 pour appuyer un projet particulier au Nouveau-Brunswick qui n'est pas allé de l'avant. Les fonds ont été retournés au cadre financier;
- 0,4 million de dollars en transferts pour soutenir des initiatives gouvernementales (Transformation des services administratifs et Recensement de 2016).

Les dépenses réelles de 301,6 millions de dollars représentent un excédent de 5 millions de dollars par rapport au total des autorisations qui est de 306,6 millions de dollars. De cet excédent, 3,2 millions de dollars seront reportés dans le cadre du budget de fonctionnement de l'Agence et le solde sera inclus dans le montant réservé pour faire face aux augmentations économiques prévues qui résulteraient des conventions collectives en instance de négociation.

Tendances relatives aux dépenses du ministère

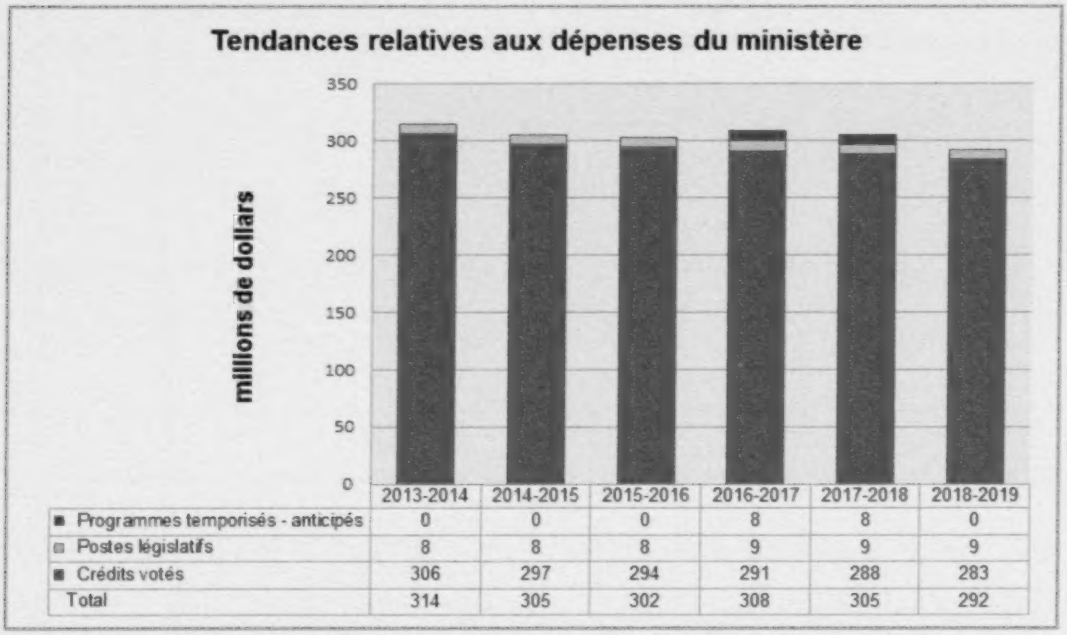

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Programmes temporisés - anticipés	0	0	0	8	8	0
Postes législatifs	8	8	8	9	9	9
Crédits votés	306	297	294	291	288	283
Total	314	305	302	308	305	292

Le graphique suivant illustre les dépenses réelles de l'Agence de 2013-2014 à 2015-2016 et ses dépenses prévues de 2016-2017 à 2018-2019.

En 2015-2016, les niveaux de dépenses de l'Agence étaient moins importants que l'année précédente en raison d'une diminution des autorisations de dépenses de 3 millions de dollars pour appuyer un projet au Nouveau-Brunswick. En 2016-2017 et en 2017-2018, les dépenses prévues augmenteront en raison du financement à l'appui du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)[15], annoncé dans le budget de 2015.

[15] Le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 est aussi appelé Programme d'infrastructure Canada 150.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de l'APECA, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2016*.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2015-2016 avec le cadre pangouvernemental (en dollars)

Programme de l'APECA	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2015-2016
Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	171 964 203
Développement des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	91 402 846
Politiques, défense des intérêts et coordination	Affaires économiques	Une croissance économique forte	11 828 235

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	272 723 943	275 195 284
Affaires sociales	0	0
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers de 2015-2016 de l'APECA se trouvent sur le site Web de l'Agence.

Faits saillants des états financiers

Les points saillants financiers présentés dans cette section sont tirés des états financiers de l'Agence et visent à donner un aperçu de la situation et des opérations financières de l'Agence. Les états financiers non vérifiés sont dressés selon les conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes comptables généralement reconnus dans le secteur public. Les dépenses réelles présentées précédemment dans cette section du rapport sont établies selon la comptabilité de trésorerie, alors que les points saillants financiers ci-après le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont présentés dans la note 3 des états financiers.

État condensé des opérations (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016
(en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2015-2016	Réels 2015-2016	Réels 2014-2015	Écart (réels 2015-2016 moins prévus 2015-2016)	Écart (réels 2015-2016 moins réels 2014-2015)
Total des charges	240 881 844	231 222 133	240 918 357	(9 659 711)	(9 696 224)
Total des revenus	17 461	17 493	12 792	32	4 701
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	**240 864 383**	**231 204 640**	**240 905 565**	**(9 659 743)**	**(9 700 925)**

* L'État des résultats prospectif de 2015-2016 de l'APECA se trouve sur le site Web de l'Agence.

Le total des dépenses réelles était de 231,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2015-2016, une diminution de 9,7 millions de dollars (4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due principalement à un ajustement comptable effectué chaque année relativement aux contributions à remboursement conditionnel. Lorsque les paiements sont effectués sous forme de contributions à remboursement conditionnel, les sommes remboursées sont incluses dans les dépenses jusqu'à ce que les conditions de remboursement soient satisfaites, et à ce moment seulement l'Agence réduit ses dépenses et augmente ses comptes débiteurs. En 2015-2016, la réduction a été plus importante que celle de l'exercice précédent.

Du total des dépenses de 231,2 millions de dollars, la somme de 96,3 millions de dollars (41,6 %) a été dépensée dans le cadre du Programme de développement des entreprises et la somme de 92,9 millions de dollars (40,2 %), dans le cadre du Programme de développement des collectivités.

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2016
(en dollars)

Information financière	2015-2016	2014-2015	Écart (2015-2016 moins 2014-2015)
Total des passifs nets	61 060 207	62 673 714	(1 613 507)
Total des actifs financiers nets	55 269 204	57 421 930	(2 152 726)
Dette nette du ministère	5 791 003	5 251 784	539 219
Total des actifs non financiers	695 031	808 189	(113 158)
Situation financière nette du ministère	**(5 095 972)**	**(4 443 595)**	**(652 377)**

Le total des passifs nets se chiffrait à 61,1 millions de dollars à la fin de l'exercice 2015-2016, ce qui représente une diminution de 1,6 million de dollars (2,6 %) par rapport à l'exercice 2014-2015. Cette baisse du total des passifs est due principalement à une réduction des comptes fournisseurs avec les sociétés.

Le total des actifs financiers nets était de $55,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2015-2016, soit une baisse de 2,2 millions de dollars (3,7 %) par rapport à celui de l'exercice précédent. Ces actifs sont principalement constitués du Montant à recevoir du Trésor (53,3 millions de dollars), qui sert à acquitter les passifs de l'Agence. Étant donné que les passifs de l'Agence étaient inférieurs à ceux de l'exercice précédent, le Montant à recevoir du Trésor a également diminué.

Quant au total des actifs non financiers, il se chiffrait à 0,7 million de dollars à la fin de l'exercice 2015-2016, soit une baisse de 0,1 million de dollars (14 %) par rapport au total de 0,8 million de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent.

Section III : Analyse des Programmes et des Services internes

Programmes

Développement des entreprises

Description

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (par exemple, dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), il reste de grands défis à surmonter afin que la région puisse maximiser sa croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région et ainsi d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois. L'Agence s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques : en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME) – quant à leur mise sur pied, à leur expansion ou à leur modernisation ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement (R-D) de la région, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'Agence participe.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, l'APECA a continué à travailler à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises du Canada atlantique. L'Agence a fourni de l'aide dans le cadre des trois sous-programmes relevant de Développement des entreprises afin de stimuler l'innovation et la commercialisation, d'améliorer la productivité et les compétences en affaires, d'élargir les marchés internationaux et de fournir le capital nécessaire au maintien de la croissance et de la production des résultats attendus.

L'APECA utilise le taux de productivité au travail pour mesurer sa contribution à l'augmentation de la compétitivité des entreprises. La productivité au travail dans les entreprises recevant de l'aide de l'APECA, qui est estimée à l'aide des ventes par travailleur, a connu une croissance saine entre 2008 et 2013. Les ventes par travailleur ont augmenté de 5,1 % par année dans les entreprises aidées par l'APECA, ce qui représente 6,1 points de pourcentage de plus que les entreprises comparables qui n'ont pas reçu l'aide de l'APECA, lesquelles ont connu une baisse de 1 %[16]. L'Agence a largement dépassé son objectif pour cet indicateur.

[16] Centre canadien de développement de données et de recherche économique, Statistique Canada, 2016.

Une autre mesure de la compétitivité est la survie des entreprises. La survie d'une entreprise est tributaire de nombreux facteurs, dont l'âge, l'emplacement et la taille. L'Agence a dépassé son objectif pour cet indicateur de rendement. Le taux de survie sur cinq ans des entreprises soutenues par l'APECA est beaucoup plus élevé que celui des entreprises comparables ne recevant pas d'aide de l'Agence. En fait, de 2003 à 2013, le taux de survie des entreprises appuyées par l'APECA était 57 % après les cinq années décisives suivant le démarrage, comparativement à 31 % pour les entreprises comparables qui n'ont pas reçu d'aide de l'APECA[17]. Cela représente un écart de 26 points de pourcentage. Les résultats de cet indicateur ont été constants au cours des dernières années, avec un écart croissant entre les entreprises qui reçoivent de l'aide de l'APECA et celles qui n'en reçoivent pas.

Ces deux indicateurs de rendement semblent montrer que le ralentissement économique de 2008-2009 a touché les entreprises recevant de l'aide de l'APECA moins fortement et avec des conséquences moins durables. L'APECA a aidé des entreprises lors du processus de démarrage en leur fournissant l'accès au financement, de l'information et des conseils ainsi que des outils et des guides opérationnels, et leur a permis d'améliorer leur productivité, ce qui les a aidées à tenir le coup dans un environnement d'affaires difficile.

[17] *Ibid.*

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
171 221 612	171 221 612	178 259 320	171 964 203	742 591

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
227	208	(19)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2015-2016	Résultats réels
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de croissance de la productivité du travail des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux d'entreprises comparables[18] qui n'en ont pas reçu	0,3	6,1
	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport au taux des entreprises comparables[19] qui n'en ont pas reçu	10	26

[18] Les « entreprises comparables » sont celles qui ont environ le même âge et la même taille et qui exercent leurs activités dans un secteur et une région géographique semblables.
[19] *Ibid.*

Développement des collectivités

Description

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les régions rurales et les centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont à la base du développement économique et sont essentielles à la prospérité. L'Agence reconnaît l'importance des collectivités et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur développement économique. Ainsi, en ce qui concerne le développement des collectivités, l'Agence concentre ses efforts et ses stratégies sur la création de collectivités dynamiques et durables où il y a une augmentation des activités économiques et commerciales et une infrastructure publique de qualité. L'Agence élabore et exécute des programmes qui satisfont les besoins particuliers en matière de développement économique des régions rurales du Canada atlantique et qui consolident la situation de la région. L'Agence collabore avec le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les établissements d'enseignement, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de cerner et d'exploiter les occasions émergentes et de s'attaquer aux difficultés économiques partout dans la région. Elle doit donc adopter une approche souple adaptée aux capacités, aux forces et aux difficultés réelles d'une collectivité donnée.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, l'APECA a travaillé en étroite collaboration avec les collectivités, les réseaux de développement économique communautaire, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales afin de stimuler le développement économique des régions rurales et urbaines du Canada atlantique.

L'APECA a approuvé un financement de plus de 13,5 millions de dollars pour soutenir le réseau des CBDC en 2015-2016. Le taux de survie des entreprises est un indicateur qui sert à mesurer le rendement de l'APECA en termes de développement des collectivités. La survie des PME est essentielle pour assurer le dynamisme et la viabilité des collectivités du Canada atlantique. L'Agence a dépassé son objectif à cet égard : le taux de survie après cinq ans des clients qui bénéficient de l'aide des CBDC est nettement plus élevé que celui des entreprises comparables n'ayant pas reçu cette aide. De 2003 à 2013, le taux de survie des clients bénéficiant de l'aide des CBDC était de 71 % après les cinq années décisives suivant le démarrage, comparativement à 47 % pour les entreprises comparables ne bénéficiant pas de l'aide des CBDC[20]. Cela représente un écart de 24 points de pourcentage dans le taux de survie des entreprises après cinq ans, bien au-dessus de l'objectif de 10 points de pourcentage de l'Agence.

Les ventes réalisées par les clients ayant bénéficié de l'aide des CBDC ont totalisé 1,37 milliard de dollars en 2013, contre 1,09 milliard de dollars en 2008, soit un taux de

[20] Centre canadien de développement de données et de recherche économique, Statistique Canada, 2016.

croissance annuel moyen de 4,6 %. Les ventes réalisées par les clients n'ayant pas bénéficié de l'aide des CBDC ont atteint 51,71 milliards de dollars en 2013, contre 42,78 milliards de dollars en 2008, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,9 %. Cela représente un écart de 0,7 point de pourcentage[21]. Bien que le résultat soit inférieur à l'objectif établi, les clients bénéficiant de l'aide des CBDC obtiennent toujours de meilleurs résultats que le groupe comparable. La forte croissance enregistrée par les entreprises n'ayant pas bénéficié de l'aide des CBDC durant cette période est due au fait que ces entreprises se sont remises de la récession de 2008-2009; leurs ventes ont chuté en 2008, mais ont connu une forte augmentation en 2010 en raison de la reprise économique. Quant aux entreprises bénéficiant de l'aide des CBDC, elles n'ont pas été aussi touchées par la récession et leurs ventes ont continué d'augmenter durant cette période[22].

L'APECA a approuvé un financement de 85,5 millions de dollars versé à 413 projets de développement des collectivités qui sont bien arrimés avec les priorités économiques et les besoins particuliers des différentes collectivités. Parmi ceux-ci, plus de 96 % ont obtenu les résultats attendus, ce qui est supérieur à l'objectif de 80 %. L'Agence utilise son Cadre d'investissement dans les collectivités pour cibler les investissements et générer de solides retombées économiques pour les collectivités du Canada atlantique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
89 727 582	89 727 582	90 705 042	91 402 846	1 675 264

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
101	102	1

[21] *Ibid.*

[22] Ces statistiques portent sur un sous-programme de Développement des collectivités : Développement des entreprises dans les collectivités. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section IV intitulée « Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur ».

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2015-2016	Résultats réels
Des collectivités du Canada atlantique dynamiques et viables dont le niveau d'activité économique et commerciale augmente	Nombre de points de pourcentage de plus du taux de survie des clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport au taux d'entreprises comparables[23] qui n'en ont pas reçu	10	24
	Pourcentage des projets de Développement des collectivités (DC) qui ont satisfait aux attentes et ainsi contribué au résultat attendu de DC	80 %	96 %

[23] Les « entreprises comparables » sont celles qui ont environ le même âge et la même taille et qui exercent leurs activités dans un secteur et une région géographique semblables.

Politiques, défense des intérêts et coordination

Description

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence est essentiel pour cerner les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et appuie la prise de décisions à l'échelle du cabinet du ministre et de l'Agence. Il aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte qu'elle demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique en offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, l'Agence a joué un rôle essentiel en aidant le gouvernement à exécuter le programme fédéral et à mettre en œuvre les priorités nationales telles que la croissance propre et les entreprises à forte croissance au Canada atlantique en menant des recherches et des analyses stratégiques et en fournissant des conseils stratégiques judicieux. Les recherches et les analyses ont également porté sur les possibilités et les défis liés à l'économie de la région, tels que la démographie, le développement économique des collectivités, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne[24] et les échanges commerciaux avec l'Asie[25]. L'Agence a examiné les facteurs qui influent sur la capacité des PME à bénéficier des débouchés offerts par les chaînes d'approvisionnement, tels que les compétences en affaires, la compétitivité, la productivité, l'innovation et la commercialisation. Les industries clés telles que les services, le tourisme, les ressources naturelles, les technologies propres et l'énergie ont également été examinées.

L'APECA a également défendu les intérêts des entreprises du Canada atlantique dans la conception des politiques, programmes et investissements du gouvernement fédéral. L'Agence a travaillé pour veiller à ce que les ministères fédéraux soient au courant des besoins uniques et de la conjoncture économique particulière du Canada atlantique dans des secteurs tels que l'innovation et la commercialisation, les marchés du travail, les ressources naturelles et l'énergie propre. L'APECA a aidé les PME du Canada atlantique à se positionner pour tirer parti des éventuelles possibilités liées aux principaux accords de libre-échange internationaux. L'Agence a également plaidé pour des changements stratégiques et réglementaires susceptibles de favoriser les investissements dans l'exploration du pétrole et du gaz extracôtiers. Dans ses efforts pour la défense des

[24] Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Évolution du marché mondial pour le secteur manufacturier au Canada atlantique*, 2015; *Profil sommaire de l'UE – Principales considérations pour les exportateurs de l'Atlantique*, 2015; et *Opportunities for Atlantic Manufacturers in the EU*, 2015.
[25] Fondation Asie-Pacifique du Canada, *The Asia Factor in Atlantic Canada: Project Summary Report*, 2016.

intérêts des PME du Canada atlantique, l'Agence a également tenté d'obtenir des engagements pour que les PME de la région profitent des retombées industrielles régionales découlant des marchés de défense du gouvernement fédéral et de la Stratégie nationale de construction navale.

L'Agence a continué à jouer son rôle en tant que coprésidente du Comité des représentants fédéraux-provinciaux de la Porte d'entrée de l'Atlantique, dont le travail vise à soutenir la compétitivité continue du réseau de transport et la promotion internationale des atouts stratégiques de la région. L'APECA a favorisé la mise sur pied du groupe de travail sur la zone franche de Sydney (N.-É.). La zone franche fournira un accès à guichet unique à l'information sur les politiques et programmes pertinents de tous les ordres de gouvernement.

Dans son rôle de coordination, l'APECA a travaillé de concert avec des ministères fédéraux, les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique et d'autres acteurs afin de tirer parti des diverses possibilités liées aux grands projets de la région, tels que le projet de construction navale. Sous la direction de l'Office de l'énergie de l'Atlantique, l'Agence a stimulé le développement du secteur de l'énergie de la région en favorisant la collaboration, une compréhension commune et les échanges entre les secteurs public et privé. L'Agence a continué à gérer l'accord de coopération régionale conclu entre le Canada atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon afin de développer des partenariats de soutien à la coopération régionale accrue entre les deux pays. L'Agence a continué à travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux liés au tourisme afin d'élaborer et de maintenir un programme touristique fédéral intégré et tourné vers l'avenir. Enfin, l'Agence a aidé à coordonner le travail des ministères fédéraux dans la région en dirigeant le Conseil fédéral de l'Atlantique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
11 774 749	11 774 749	11 903 019	11 828 235	53 486

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
69	64	(5)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2015-2016	Résultats réels
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Pourcentage d'activités de Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de PDIC	75 %	100 %

Services internes

Description

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communication, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financière, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services des biens immobiliers, services du matériel et services des acquisitions. Les Services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

L'APECA a poursuivi la mise en œuvre des initiatives de transformation et des initiatives organisationnelles qui visent à renforcer et à améliorer la capacité de l'Agence de fournir d'excellents programmes et services. Elle a également continué d'explorer des occasions de collaboration accrue au sein de l'Agence et dans le contexte gouvernemental général. Pour l'APECA, la réalisation de la vision d'Objectif 2020 fait partie des efforts continus déployés par l'Agence pour faire de l'innovation et de la mobilisation une activité courante. La vision d'Objectif 2020 a été influencée en grande partie par les résultats positifs de l'Agence dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014. L'Agence a continué à mettre l'accent sur la mobilisation des employés et l'utilisation des améliorations de processus émanant des employés. Elle a également appuyé les employés et leur perfectionnement afin d'améliorer le rendement et la productivité, permettant ainsi de fournir des services de grande qualité à la population canadienne maintenant et à l'avenir. L'Agence a également continué à promouvoir un dialogue ouvert sur les sujets liés aux valeurs et à l'éthique dans le cadre de la mise en œuvre actuelle de sa Stratégie relative aux valeurs et à l'éthique.

L'APECA s'est assurée d'harmoniser le travail de sa Direction de l'évaluation et du risque avec les besoins de la direction, grâce à des directives claires sur la stratégie, le caractère opportun et l'étalonnage, à la mise en œuvre de son Plan d'évaluation quinquennal et à l'atténuation des principaux risques. De plus, l'Agence a assuré l'existence continue d'un cadre solide de mesure du rendement et a continué d'intégrer les considérations liées aux ressources humaines, à la gestion du risque, à la gestion du rendement et à l'évaluation dans ses processus de planification et de prise de décisions. L'Agence a également poursuivi la mise en œuvre de son plan de sécurité renouvelé.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
25 861 046	25 861 046	25 710 431	26 413 684	552 638

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
201	199	(2)

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Les renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur sont disponibles dans le site Web de l'APECA.

Renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles dans le site Web de l'Agence.

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Audits et évaluations internes
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Frais d'utilisation

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Rapport sur les dépenses fiscales fédérales*. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
C.P. 6051, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Adresse de messagerie :
644, rue Main, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
ATS : 1-877-456-6500
Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271
http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture) : Répertoire structuré des programmes des organisations qui illustre les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels les programmes contribuent.

ATS : L'appareil de télécommunication pour sourds (ATS) est un dispositif pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont des troubles de la parole qui leur permet de taper des messages et d'en recevoir au lieu de parler et d'écouter. Il faut que les deux interlocuteurs soient équipés du dispositif ATS.

cadre pangouvernemental (whole-of-government framework) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous quatre secteurs de dépenses.

cible (target) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures) : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures) : Dépenses engagées et encaissements liés aux emprunts, aux investissements et aux avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La définition des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (voted expenditures) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

équivalent temps plein (full-time equivalent) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator) : Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

plan (plan) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation centrale entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorités (priorities) : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) : Ensemble de ressources et d'activités liées qui est géré dans le but de répondre à plusieurs besoins particuliers afin d'atteindre les résultats prévus, et qui est considéré comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (Departmental Performance Report) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (Report on Plans and Priorities) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans

d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement au printemps.

rendement (performance) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent aux résultats prévus par l'organisation et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

résultat (result) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (Government of Canada outcomes) : Ensemble de seize objectifs généraux définis pour l'ensemble du gouvernement, regroupés dans quatre secteurs de dépenses du Cadre pangouvernemental : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.